

Communiqué de presse

Les Nations Unies au Maroc applaudissent l'intérêt démontré par le CNDH pour le respect des droits humains des étrangers au Maroc

Les Nations Unies au Maroc ont pris note de la publication d'un rapport important par le Conseil national des Droits de l'homme sur les droits humains des étrangers au Maroc, particulièrement réfugiés, demandeurs d'asile et migrants.

De pays d'origine de migrants, le Maroc est progressivement devenu pays de transit et désormais pays de destination de migrants dont certains sont dans le pays de manière irrégulière. Le Royaume a aussi une longue histoire d'hospitalité envers les demandeurs d'asile. Cependant, le besoin plus récent d'accueillir des étrangers en nombre croissant représente une charge lourde pour le Royaume, y compris la société civile, et l'expérience a fait ressortir le besoin de mettre à jour la législation nationale, de renforcer les compétences des institutions pour la mettre en œuvre, et de mobiliser les ressources des partenaires du Maroc, y compris des Nations Unies.

Les Nations Unies au Maroc applaudissent l'intérêt démontré par le CNDH pour le respect des droits humains des étrangers dans le Royaume et la portée de ses recommandations dans ce sens, et se félicitent que celles-ci aient déjà emporté le soutien de Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

Les Agences des Nations Unies au Maroc, notamment le Haut commissaire pour les réfugiés (UNHCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) réitèrent aux autorités marocaines leur disponibilité pour accompagner les efforts nationaux visant à assurer aux réfugiés, demandeurs d'asile et migrants un accueil à la hauteur des traditions humanistes du Royaume et des exigences du cadre juridique national et international.